

Les plus beaux lacs de Belledonne

du dimanche 28 juin 2026 au samedi 4 juillet 2026

Encadrants : Danielle Haenn, Nathalie Jude	Niveau : Moyen+ T2 ¹
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Refuge, Auberge

La chaîne de Belledonne est un massif cristallin qu'aucune route ne vient franchir, terrain de jeu des Grenoblois. Nous randonnerons dans sa partie sud, sous le Grand Pic de Belledonne (2 977 m) et son glacier en voie de disparition. Nous passerons par de nombreux lacs : les lacs Robert, lac Longet, lac du Crozet, Lac de Crop. Nous traverserons des pierriers et des chaos rocheux. Nous redescendrons par la forêt de St-Mury jusqu'au col de Pré Long. Le terrain sera rocaillieux, les alpages fleuris, les dénivelés journaliers avec marmottes et bouquetins et les cols peut-être encore enneigés.



Lacs Robert (CAF C.D. 2023)

Niveau et esprit

Niveau technique : **T2**, itinérant avec portage. Pas de difficultés techniques, quelques sentiers escarpés et des pierriers nécessitant un bon pied montagnard et de ne pas être sujet au vertige.

Le rythme sera d'allure M+ (+350m/heure) avec des journées de 7h de marche effective et du dénivelé, ce qui demande un bon entraînement et de savoir faire un sac léger. Randonnée itinérante.

(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Participation aux frais

340 €

Incluant : 6 nuitées en demi-pension, les frais CAF, le taxi de retour, une partie des frais encadrant (cartes et transport)

N'incluant pas : Le transport libre jusqu'à Grenoble, le trajet Grenoble - Chamrousse du dimanche qui sera en car ou en taxi, selon les horaires de car non encore connus (sera confirmé ultérieurement). Les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

Transport

Horaires indicatifs, à vérifier auprès de la Sncf, chacun(e) prend ses billets :

Aller : Départ dimanche 28/06 à 8h04 de Paris Gare de Lyon, en TGV, arrivée à 10h59 à Grenoble.

RDV à l'arrivée à 11h en gare de Grenoble dans le hall.

Retour : Départ samedi 04/07 de Grenoble à 18h45 arrivée à 21h10 à Paris Gare de Lyon.

Hébergement et repas

Randonnée itinérante en refuges de montagne, en demi-pension (petit déjeuner et dîner).

Nous dormirons en dortoir (lits superposés, couvertures fournies). Prendre son drap sac. Il sera possible de commander le pique-nique dans les refuges (entre 13 à 15€), un recensement des demandes sera fait avant le départ pour les commandes (prendre 1 boite, et couverts). Et prévoir son 1er pique-nique pour le dimanche 28/06.

Programme

J1 - Dimanche 28/06 : Transfert Grenoble > Chamrousse, 9,5km, + 400m, - 400m, 3h30 de marche

A l'arrivée à Grenoble, nous monterons à Chamrousse (en car ou en taxi – à confirmer).

Passage à l'A.J. où nous pourrons déposer quelques affaires pour alléger nos sacs. Puis, départ pour une demi-journée de randonnée à la Croix de Chamrousse par le col de l'Infernet. Retour à l'A.J. où nous passerons la nuit en demi-pension.

J2 - Lundi 29/06 : Chamrousse > refuge de la Pra, 10 km, +850m, - 350m, 6h de marche

Montée aux [lacs Robert](#) par le GR738, puis nous passerons par les lacs Léama, Longet, Claret jusqu' au refuge FFCAM de la Pra (2109m) où nous passerons 2 nuits en demi-pension.

J3 - Mardi 30/06 : refuge de la Pra > lacs Domènon > retour refuge, 6 km, +300m, -300m, 4h de marche

Nous choisirons notre itinéraire sur place en fonction des conditions d'enneigement et la météo.

Alternatives possibles :

- soit nous montons aux [lacs Domènon](#) (2400m) par le col de la Pra, que nous atteignons après un court passage de chaos rocheux et de pierriers, pour arriver sous le Pic du Grand Domènon,
- soit vers le lac David (3km, +/-150m) dans un magnifique écrin sous les pointes de Jasse Bralard, et/ou le lac Merlat (3km, +/-110m) sous le Grand Colon,

avec un sac léger puisque nous reviendrons le soir au refuge de la Pra.

J4 - Mercredi 1/07 : refuge de la Pra > refuge Jean Collet, 7 km, +750m, -950m, 5h15 de marche

- option possible par le lac Blanc (+4,5km +600m, -350m, 3h)

Départ le matin par le col de la Pra, nous passerons par le beau [lac Crozet](#), nous remonterons ensuite le col et le lac du Loup, le col de la Sitre, puis au ravin des Excellences. Selon la météo, nous pourrons faire un crochet par le lac Blanc, situé dans un magnifique cirque glacière sous la Croix de Belledonne. Avant d'arriver au refuge Jean Collet (1852m), situé sur un promontoire dominant la vallée de Grenoble, où nous passerons la nuit en demi-pension.

J5 - Jeudi 2/07 : refuge Jean Collet > refuge du Habert d'Aiguebelle, 9,5km, +800m, -980m, 6h de marche

Nous monterons au col de la Mine de Fer, et suivrons le GR 738 par la Brèche de Roche Fendue et son chaos rocheux jusqu'au Pas de la Coche et son [petit lac de la Coche](#). Puis descente vers le Habert d'Aiguebelle. Arrivée au refuge (1735m) pour y passer la nuit en demi-pension.

J6 Vendredi 3/07 : Habert d'Aiguebelle > refuge Jean Collet, 11km, +1110m, -920m, 7h de marche

Nous descendrons au Pont de la Betta, puis après un passage tranquille en forêt, nous remonterons par les Habert de Crop au joli [lac de Crop \(1944m\)](#). Ensuite nous repasserons par le col de la Mine de Fer (2400m), avant le retour au refuge Jean Collet, où nous passerons la dernière nuit en demi-pension.

J7 Samedi 4/07 : refuge Jean Collet > col de Pré Long, 6,2km, +100m, -820 m, 3h30 de marche

Nous redescendrons par les Sabottes sous le cirque des cascades du Boulon et suivrons le GR à travers la forêt de St-Mury pour terminer au col de Pré Long en début d'après-midi.

Retour à la gare de Grenoble en taxi.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF (réduction refuge FFCAM), n° téléphone de l'encadrant,
- Pièce d'identité et carte d'assurance-maladie,
- Carte bancaire, chèques et espèces, (des refuges ne prennent pas la CB)

Marche et portage

- Bonnes chaussures de marche rodées, hautes avec bonne accroche
- Bâtons, crampons de randonnée* (à confirmer),
- Sac à dos* de 30 à 40 litres, avec housse,
- Gourde ou poche à eau de 2 litres.

Alimentation

- au moins 1er pique-nique, encas, eau pour la première journée,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Vêtements

- Pantalon ou short, chemisette ou tee-shirt,
- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, gants, bonnet ou tour du cou,
- Veste imperméable et respirante,
- Guêtres ou surpantalon de pluie si besoin,
- Grand sac plastique si besoin pour laisser des affaires dans un gîte ou un refuge.

Hygiène et Sécurité

- Effets de toilette, petite serviette,

- Pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Lampe frontale,
- Téléphone, chargeur ou batterie externe,
- Crème et lunettes de soleil,

Nuitées

- Drap-sac, bouchons d'oreille (selon le confort recherché),
- Sandales.

* le club loue ce type de matériel, [voir les modalités](#).

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 12 février 2026** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.